



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 30 mars 2023

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête trimestrielle de conjoncture dans les
travaux publics**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics
-----------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	<p>Les entreprises concernées sont celles qui déclarent au moins un salarié Travaux Publics aux caisses de congés payés. Leurs activités sont principalement de la préparation de site, de la construction d'ouvrages d'art, des travaux souterrains, de la réalisation de réseaux, de la construction de lignes électriques et de télécommunication, de la construction de chaussées, de sols sportifs et de voies ferrées, des travaux maritimes et fluviaux et de la location avec opérateur de matériel de construction.</p> <p>L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales).</p>
Champ géographique	France métropolitaine

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête trimestrielle de conjoncture dans les Travaux Publics
URL de consultation du questionnaire	https://www.fntp.fr/outils/enquetes-fntp
Objectifs	L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'activité du secteur, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entreprises du secteur, tant sur le plan national qu'europpéen.
Thèmes du (ou des) questionnaires	L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics a pour objet de transcrire l'opinion des entrepreneurs du secteur sur

	<p>leur activité récente et sur leurs perspectives. Les entrepreneurs interrogés donnent leur opinion sur l'activité passée et future, les carnets de commandes, les délais de paiement, les évolutions passées et future des prix des marchés, l'évolution future des effectifs, les facteurs limitant l'activité ainsi que sur leur facilité à prévoir l'évolution de la situation.</p>
Historique	<p>Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label. La première enquête de conjoncture dans les travaux publics a été réalisée en France en 1974.</p>
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	<p>Au niveau européen, un groupe d'experts se réunit une fois par an (cf. Comitologie) : il réunit des représentants des producteurs des enquêtes, des organismes internationaux et des utilisateurs, afin de discuter des évolutions envisagées pour les enquêtes.</p> <p>Par ailleurs, l'enquête de conjoncture dans les travaux publics suscite un intérêt très fort de la part des fédérations régionales de travaux publics. Environ tous les deux mois, la FNTP organise des réunions de secrétaires généraux des fédérations régionales, au cours desquelles elle présente son analyse économique du secteur ainsi qu'un suivi des évolutions régionales, qui s'appuient, entre autres, sur les résultats de l'enquête dès que ceux-ci sont disponibles.</p>
Origine de la demande	<p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics fait partie du programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture de l'Union européenne piloté par la Commission européenne (direction générale des affaires économiques et financières - DG ECFIN). À ce titre, le questionnaire, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux publics ou privés réalisant cette enquête dans les pays adhérant à ce système. Les résultats sont incorporés dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne que diffuse la Commission européenne des comparaisons entre les pays concernés peuvent aussi être effectuées.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics permet de disposer d'une vue précoce, complète et cohérente de</p>

	<p>l'activité du secteur des travaux publics, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les autres sources statistiques conjoncturelles comme les comptes trimestriels.</p> <p>Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises de travaux publics, utile pour prévoir l'évolution à court terme de la production et de l'investissement en génie civil. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.</p>
Extensions géographiques	
Utilisateurs	<p>Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la direction générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat -, Banque Centrale Européenne, OCDE, etc.), des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Trimestrielle
Période de collecte	<p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics est réalisée le premier mois du trimestre de référence de l'enquête (soit janvier, avril, juillet, octobre). Les questionnaires sont envoyés par voie postale à compter de la fin du mois précédant le premier mois du trimestre de référence de l'enquête. Une relance par courrier a lieu vers le 11 du premier mois du trimestre de référence. Les résultats sont envoyés à l'INSEE autour du 20 de chaque mois sous enquête. La période de collecte s'étale donc sur 3 semaines. Les résultats sont publiés entre le 23 et le 25 du mois de référence.</p> <p>Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution à la fin du mois sous enquête des résultats correspondants, à la fois dans la collection Informations Rapides de l'Insee et dans le bulletin de conjoncture trimestriel de la FNTP.</p>
Mode de collecte	Deux modes sont proposés aux entreprises : questionnaire papier

	<p>par voie postale et, depuis l'enquête d'avril 2018, collecte par internet sur le site des enquêtes dématérialisées de la FNTP. En moyenne sur l'année, près de 30 % des entreprises répondent en ligne. Ce sont les plus grandes : elles représentent près de 60 % du chiffre d'affaires des entreprises interrogées.</p> <p>La FNTP transmet tous les trimestres à l'Insee les réponses des entrepreneurs à l'enquête de conjoncture dans les travaux publics. L'Insee les analyse et effectue le calcul de désaisonnalisation des séries.</p>
Comitologie	<p>Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux publics ou privés producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et Eurostat BCE OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.</p> <p>La FNTP est à la fois productrice de l'enquête et utilisatrice et diffuseur de ses résultats auprès de ses adhérents et des fédérations régionales du secteur des travaux publics.</p>
Contraintes pour l'enquête	<p>La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (maximum 15 min) : La question relative au temps de réponse a été ajoutée aux questionnaires en avril 2018.</p> <p>Le questionnaire comporte onze questions avec une distinction selon le type de clientèle (Ensemble de la clientèle, État et collectivités locales, Entreprises publiques et clientèle privée). Les réponses se font, pour 8 questions, par choix entre trois modalités (augmentation/stabilité/diminution ou supérieur/normal/inférieur à la normale) ou par cases à cocher pour une question. Une seule réponse est quantitative : le nombre de mois de travail assuré par le carnet de commandes de l'entreprise. A compter de l'enquête d'avril 2021, une nouvelle question a été intégrée à la demande de la Commission Européenne (DG-ECFIN) : la facilité pour l'entrepreneur à prévoir l'évolution de la situation avec quatre modalités de réponse (facile à prévoir, assez facile à prévoir, assez</p>

	<p>difficile à prévoir, difficile à prévoir).</p> <p>Le questionnaire est rempli par un interlocuteur unique qui est, dans les petites et moyennes structures, le chef d'entreprise. Dans les plus grosses, l'interlocuteur est généralement un directeur qui dispose d'une vision globale de l'entreprise.</p> <p>Pour limiter la charge des petites entreprises, l'échantillon est renouvelé par quart tous les ans.</p>
Coût de l'enquête	
Organisme collecteur	Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)
Plan de sondage	<p>La base de sondage est l'enquête annuelle d'activité de la FNTP : elle représente environ 2 800 entreprises répondantes pour lesquelles est connu le chiffre d'affaires, qui sert à pondérer les réponses. L'échantillon comprend 2 100 entreprises environ. Le plan de sondage est stratifié selon la taille de l'entreprise, définie par la masse salariale, et la région du siège social.</p> <p>Parmi ces répondants, on prend toutes les entreprises qui sont les plus grosses en termes de masse salariale. Pour les entreprises dont la masse salariale est moins importante, on procède à un tirage aléatoire.</p> <p>Pour les strates non exhaustives, l'échantillon est renouvelé par quart tous les ans.</p>
Taille de l'échantillon	entre 2 000 et 2 100 entreprises

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Fédération nationale des travaux publics (FNTP)
Autres services producteurs	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Partenariat	Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) – Service des enquêtes statistiques, en collaboration avec l'Insee, direction des études et synthèses économiques, département de la conjoncture, division des enquêtes de conjoncture et la Commission européenne (direction générale des affaires économiques et financières – DG ECFIN)
Date prévisionnelle de la	

première publication

janvier 2024
